



# Ateliers d'art floral 2017-2018 M.J.C. VOREPPE

Samedi 10h – 12h

M.J.C. VOREPPE 178, Avenue Honoré de Balzac 38340 VOREPPE

## Fiche inscription

Atelier de 2h - M.J.C. VOREPPE

NOM : Prénom :

Tel : Email

14/10/2017 - Coupe automnale (Alain)	10/03/2018 - Petit panier printanier (Alain)
18/11/2017 - Passage (Rosemonde)	28/04/2018 - L'oiseau en cage (Alain)
09/12/2017 - Guirlande couronnée (Alain)	26/05/2018 - Fais le toi-même (Alain)
13/01/2018 - Rouge et Noir (Alain)	23/06/2018 – Succulent (Alain)
03/02/2018 - Duo amoureux (Alain)	

Nombre de chèques :

Date :

Signature :

TARIFS	MODALITES
Adhésion Floriscola : <b>8 €</b>	A régler lors de la 1 <sup>ère</sup> inscription par chèque libellé à « Floriscola » (différent du chèque Atelier) à retourner avec votre fiche d'inscription dûment remplie.  La carte de membre de l'Association vous sera adressée par mail.
Support de l'année : <b>4 €</b>	Par chèque à l'ordre de Floriscola à régler lors du 1 <sup>er</sup> atelier.
Ateliers (P.U) : <b>29 €/</b> participation à tous les ateliers, <b>30,50 €/</b> ateliers ponctuels	Etablir autant de chèques que d'ateliers choisis Mentionner le lieu, la date de l'atelier au dos du chèque  Le règlement devra être effectué impérativement 15 jours avant la date de l'atelier L'inscription sera validée seulement à la réception du chèque  Chèque à <b>établir à l'ordre de Floriscola et à remettre ou à expédier à :</b> M.J.C. de Voreppe Section Art floral (à l'attention de Mme Prévost) 178, Avenue Honoré de Balzac 38340 Voreppe

En cas d'empêchement, prévenir minimum 15 jours avant l'atelier, passé ce délai il n'y aura pas de remboursement, Vous pourrez soit vous faire remplacer, soit récupérer vos fleurs

Siège social : 16 rue Docteur Calmette 38000 Grenoble

blog : <http://floriscola eklablog.com>

E-mail : [contact@floriscola.fr](mailto:contact@floriscola.fr)